



RÈGLEMENT

Trophées de l'Économie Circulaire en Occitanie

1^{ère} édition - 2024

DESCRIPTION

La plateforme numérique [Cycl'Op](https://www.cycl-op.org) a été créée à la suite de la mise en place du Plan Régional d'Action en faveur de l'Économie Circulaire (PRAEC) en 2019. La plateforme Cycl'Op a été voulue comme **l'outil collaboratif des acteurs de l'économie circulaire en Occitanie** pour continuer à faire vivre les groupes de travail du PRAEC et la culture commune qui s'était instaurée.

L'objectif est de **favoriser la transition vers un modèle économique durable et respectueux de l'environnement, en rassemblant et accompagnant les acteurs de l'économie circulaire sur le territoire de l'Occitanie**, en facilitant les échanges, les collaborations et les initiatives dans le domaine de l'économie circulaire.

La plateforme www.cycl-op.org, tout comme le Forum annuel des acteurs de l'économie circulaire en Occitanie, a pour objectif de :

- mettre en valeur et en relation les multiples initiatives d'économie circulaire développées dans notre région,
- permettre aux porteurs de projets innovants et ambitieux de se faire connaître,
- partager les bonnes pratiques, qui redéfinissent les modèles économiques, les façons de produire et de consommer, qui incitent au changement, afin d'accélérer la transition vers un système économique circulaire et durable.

A l'occasion du **7^{ème} forum de l'Économie Circulaire en Occitanie**, qui se déroulera le **lundi 25 novembre** au Palais des Congrès de **Gruissan**, sont organisés les **1^{ers} Trophées de l'Économie Circulaire en Occitanie**.

L'objectif de ces trophées est d'encourager et promouvoir les projets occitans qui intègrent et valorisent l'économie circulaire et qui illustrent le thème du 7^{ème} forum régional de l'Économie Circulaire en Occitanie : « **coopérer pour agir** ».

Deux possibilités sont ouvertes pour candidater à ces trophées : soit sous forme d'une « initiative » ou soit d'une vidéo.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Toute organisation basée en Région Occitanie peut participer à ces trophées afin de faire connaître son projet d'économie circulaire.

Le projet doit toujours être actif au moment de l'inscription et doit se réaliser sur le territoire Occitan (ou principalement en Occitanie).

Le projet peut concerner un produit, un service, ou encore une forme innovante de collaboration entre des organisations, incluant au moins une ou plusieurs piliers de l'économie circulaire.

« L'économie circulaire peut se définir comme un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources, à diminuer l'impact sur l'environnement, à développer le bien-être des individus tout en assurant la viabilité et la performance des acteurs de l'économie. »

Source : ADEME

Pour [en savoir plus sur l'économie circulaire et ces 7 piliers](#)

Le jury récompensera 2 lauréats : un dans la catégorie « initiative » et un dans la catégorie « vidéo ».

CATEGORIE « INITIATIVE »

Les « [initiatives](#) » sont des présentations de projets menés en Occitanie sur l'un des champs de l'économie circulaire, remarquables et inspirants, qui sont mis en lumière sur [Cycl'Op](#), la plateforme des acteurs de l'économie circulaire en Occitanie.

Une initiative peut concerner un produit, un service, une stratégie d'affaires ou encore une forme innovante de collaboration ou coopération dans toutes les filières, avec une autre organisation incluant au moins un de sept [piliers de l'économie circulaire](#).

Les **initiatives candidates** aux 1^{ers} trophées de l'Economie Circulaire en Occitanie devront être **déposées avant le 20 septembre** à 20h00, sur Cycl'op via le [module « initiatives »](#) : <https://www.cycl-op.org/initiative/edition/>.

Les initiatives candidates devront illustrer le thème du 7^{ème} forum régional de l'Economie Circulaire « coopérer pour agir » au regard des éléments suivants :

- Coopérations mises en place et effets de ces coopérations dans le passage à l'action (sur la dynamique, la mise en œuvre des actions, les recherches de partenaires, la temporalité du projet...)
- Pertinence de l'initiative pour accélérer la transition vers une économie plus circulaire
- Effet levier sur le territoire régional
- Retombées environnementales, sociales et économiques positives
- Caractère innovant et reproductible de l'initiative
- Viabilité de l'initiative pour une pérennisation dans le temps
- Réflexion sur le modèle économique du projet
- Impact du projet sur les acteurs parties prenantes

Pour répondre au concours « initiative » :

⇒ Si votre projet ne fait pas déjà l'objet d'une initiative présentée sur la plateforme Cycl'Op, vous devez :

1. [Créer votre profil de Membre](#) sur [Cycl'Op](#) et renseigner votre fiche organisation - si vous n'êtes pas déjà membre - ou les mettre à jour,
2. [Compléter la fiche de votre initiative](#),
3. [Cocher la case](#) « Je veux inscrire mon initiative aux Trophées de l'économie circulaire en Occitanie ». Si cette case n'est pas cochée, ou qu'une section de la fiche est incomplète, l'initiative ne sera pas éligible.

⇒ Si vous avez déjà publié une initiative sur Cycl'Op et que vous souhaitez la soumettre aux Trophées, vous devez :

1. [Mettre à jour](#) vos fiches Membre et Organisation,
2. [Mettre à jour](#) et compléter les sections de la fiche détaillant votre initiative,
3. [Cocher la case](#) « Je veux inscrire mon initiative aux Trophées de l'économie circulaire en Occitanie ». Si cette case n'est pas cochée, ou qu'une section de la fiche est incomplète, l'initiative ne sera pas éligible.

Les **initiatives sélectionnées** seront **mises en lumière sur [Cycl'Op](#)** et **présentées sous forme de posters** lors du 7^{ème} Forum économie circulaire.

Le jury sélectionnera **une initiative** qui sera **présentée** lors du **Forum régional de l'Economie Circulaire le 25 novembre à Gruissan**. Aussi, il est demandé qu'au moins un acteur du projet puisse participer au forum.

Les initiatives seront sélectionnées début novembre. Un retour individuel sera fait au plus tard le 6 novembre.

CATEGORIE « VIDEO »

Les « **vidéos** » sont des présentations de projets menés en Occitanie sur l'un des champs de l'économie circulaire, remarquables et inspirants, qui seront mises en lumière sur [Cycl'Op](#), et la [chaine Youtube de Cycl'Op](#).

Comme pour les initiatives, les vidéos candidates devront illustrer le thème du 7ème forum régional de l'économie circulaire « **coopérer pour agir** ».

Les vidéos pourront concerner un produit, un service, une stratégie d'affaires ou encore une forme innovante de collaboration ou coopération dans toutes les filières, avec une autre organisation incluant au moins un de sept [piliers de l'économie circulaire](#).

La vidéo devra comprendre (*éléments nécessaires) :

- Le nom du projet et son objet *
- Les acteurs impliqués – qui fait quoi *

- Les cibles *
- Le périmètre géographique du projet *
- Le ou les domaines de l'économie circulaire concernés *
- L'état d'avancement du projet *
- Si le projet est accompagné ? par quelle structure ?
- Les moyens (nécessaires, obtenus, attendus...)
- Quelles coopérations ont été mises en place et sous quelle forme *
- Quelles ont été les effets des coopérations dans le passage à l'action (sur la dynamique, la mise en œuvre des actions, les recherches de partenaires, la temporalité du projet...) *
- Quelles sont les besoins pour que le projet avance plus vite, plus loin ? *
- Pour conclure en une phrase *

Les **vidéos candidates** aux 1^{ers} trophées de l'Economie Circulaire en Occitanie – d'une durée de **5 minutes maximum** - devront être **envoyées avant le 20 septembre à 20h00**, via une solution de **transfert de fichiers volumineux** et en parallèle un **mel** devra être envoyé à prisca.giraud@laregion.fr pour informer de la candidature.

Le fichier devra être nommé avec le nom du projet et le département principal où il se déroule. Au minimum un contact devra être identifié sur le projet avec : prénom, nom, fonction sur le projet, tél, mel.

Les vidéos devront être **réalisées avec vos propres moyens**. Aucune aide financière ou technique ne sera allouée pour cette réalisation.

La sélection des vidéos se fera en fonction des critères suivants :

- L'intérêt du projet
- Le dynamisme du projet et de la vidéo
- La valorisation du projet et des acteurs
- L'originalité
- L'envie d'en savoir plus

Les **vidéos sélectionnées** seront **diffusées sur [Cycl'op](#) et sur sa [chaîne Youtube](#)** et **présentées** lors du 7^{ème} Forum économie circulaire.

Le jury sélectionnera **une vidéo** qui sera **visionnée** lors du **Forum régional de l'Economie Circulaire le 25 novembre à Gruissan**. Aussi, il est demandé qu'au moins un acteur du projet puisse participer au forum.

Les vidéos seront sélectionnées début novembre. Un retour individuel sera fait au plus tard le 6 novembre.

Il est demandé que les vidéos ne soient pas diffusées avant les résultats du jury.

- ⇒ Pour les vidéos non sélectionnées, diffusion par vos soins à partir du 7 novembre,
- ⇒ Pour les vidéos sélectionnées, diffusion par vos soins à partir du 25 novembre.

CALENDRIER

Début des candidatures : 15 juillet 2024

Fin des candidatures : 20 septembre 2024

Délibération du jury : 5 novembre 2024

Information des candidats : 6 novembre 2024

Remise des trophées : 25 novembre 2024 lors du 7^{ème} forum régional de l'Economie Circulaire à Gruissan

CONTACT

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

Prisca GIRAUDO

Service Déchets et Economie Circulaire

prisca.giraud@laregion.fr | Tél. : +33 (0)4 67 22 79 20